Le Grand Narbonne	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE **DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Bureau **Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,** régulièrement convoqué, **s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne,** sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du 6 Mars 2017 à 8h30	Date de convocation : 28 Février 2017

PRESENTS : Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Jacques BLAYA, Roger BRUNEL, Didier CODORNIOU, Viviane DURAND, Alain FABRE, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Michel JAMMES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Alain PEREA, Edouard ROCHER, Magali VERGNES

EXCUSES (absents) : Jacques POCIELLO	EXCUSES (absents) EN COURS DE SEANCE : Christian LAPALU (de B2017-20 à B2017-24) Marc ORTIZ (B2017-29)

SECRETAIRE DE SEANCE : Alain FABRE

Délibération
N°B2017-25

Membres en exercice :	24
Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	**23**
Contre :	**-**
Abstention :	**-**

Nomenclature Etat : FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS

OBJET : FINANCES **– Demande de subvention à l'Etat dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local** - Rénovation thermique des bâtiments

Le Grand Narbonne mène depuis plusieurs années une politique de rénovation de son patrimoine bâti dans le double objectif d'en faciliter l'usage et de réduire les consommations énergétiques.

Le bâtiment abritant le Conservatoire de Musique et l'Ecole d'Arts Plastiques, quai Dillon à Narbonne, a été identifié comme particulièrement énergivore.

Un programme de rénovation des menuiseries est engagé depuis plusieurs années mais près de 70 fenêtres et portes-fenêtres sont encore à changer car ne comportent qu'un simple vitrage ou vitrage double non étanche.

Par ailleurs, on compte plus de 300 points lumineux sur l'ensemble des bâtiments représentant 20 000 W au total. Le remplacement de l'ensemble de ces points par des systèmes plus performants (type LED) permettrait de diminuer encore la consommation énergétique du bâtimente. Cette opération pourrait être réalisée en régie par le personnel du Grand Narbonne.

Parallèlement à ces actions sur le bâtiment du Quai Dillon, une opération de même type pourrait être conduite sur celui accueillant le Point Info Tourisme du Somail, une vingtaine de menuiseries pouvant être remplacées.

Le budget prévisionnel de l'opération est de 200 000 € HT.

Dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local, le Grand Narbonne peut déposer un dossier d'instruction au titrede la rénovation thermique.

Le plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

- Etat : 30%
- Conseil Départemental de l'Aude : 40%
- Grand Narbonne : 30%

A l'unanimité, le Bureau :

- Approuve l'opération de remplacement des menuiseries du bâtiment du Quai Dillon à Narbonne et du Point Info Tourisme du Somail ainsi que des points lumineux du Conservatoire et de l'école d'Arts Plastiques, pour un budget prévisionnel de 200 000 € HT,
- Sollicite une aide auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local,
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à en négocier les modifications éventuelles,
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier relatif à ce dossier.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture
le : 10/3/2017
et de sa publication
le : 10/3/2017

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus
Copie certifiée conforme,
Le Président,

Jacques BASCOU